

BROYAGE ITINÉRANT

FORMULAIRE D'INSCRIPTION



Nom Prénom :

Adresse mail :

Numéro Téléphone :

Adresse postale :

Type de déchets : Branches Arbustes Haies Autre

Diamètre maximum : Volume estimé :

Je soussigné(e), certifie que :

- Les déchets verts à broyer ne contiennent pas de déchets non organiques (plastique, métal, etc.),
- Le broyat doit être utilisé de manière locale (compostage, paillage).

DATE

SIGNATURE

DÉCHETS INTERDITS :

Les fleurs et plantes fanées, déchets de tontes, la paille et les végétaux filandreux (yucca, tronc de palmier, bananier, etc.) sont strictement interdits.

VÉGÉTAUX AUTORISÉS :

Ne seront broyés que les branchages avec ou sans feuilles résultant des tailles de haies et des élagages. Le diamètre des branchages à broyer ne devra pas dépasser 10 cm.

Pensez à vous munir d'un contenant adapté pour récupérer votre broyat

Pour plus d'information, vous pouvez contacter la Communauté de Communes Calvi-Balagne au **04 95 62 88 48** ou par mail à l'adresse suivante :

ambassadeur@cc-calvi-balagne.fr

MERCI D'ENVOYER CE FORMULAIRE DÛMENT COMPLÉTÉ PAR EMAIL AVANT LE 15 MARS